

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 34 du 28 06 2022



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### Campagne 2021-2022



A retenir cette semaine :



#### Mais :

- Stade 8 feuilles à floraison femelle : très en avance par rapport à la normale.
- Pas de risque pucerons à ce jour.
- Pyrale : pic de vol certainement atteint.

#### Sommaire

[Maïs](#)

p 2

#### Information réglementaire : *Popillia japonica*

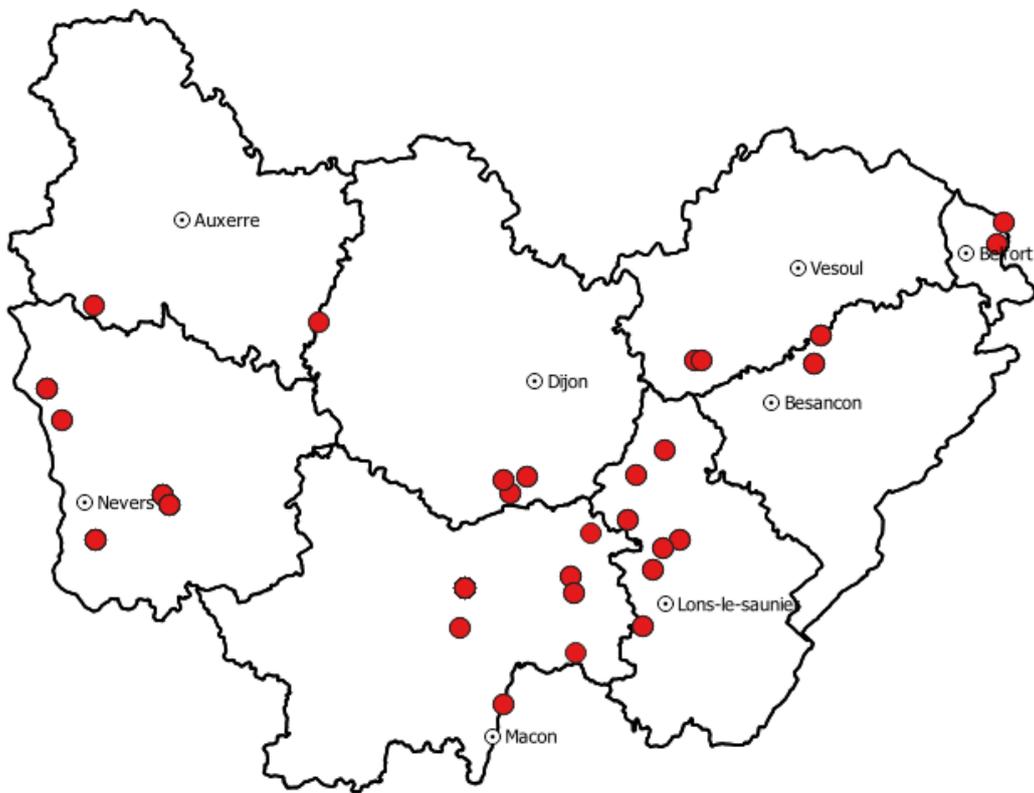
L'organisme de quarantaine prioritaire "*Popillia japonica*" poursuit son avancée en Europe. Présent en Italie et en Suisse, 2 individus isolés ont été capturés à Bâle (CH) et à Fribourg-en-Brisgau (GE) donc pas très loin de notre région.

Vous trouverez la note d'informations via ce [lien la fiche Popillia de la plateforme ESV](#) ainsi que sur le site de la DRAAF [Par ici](#) et de la FREDON : <https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/actualite>

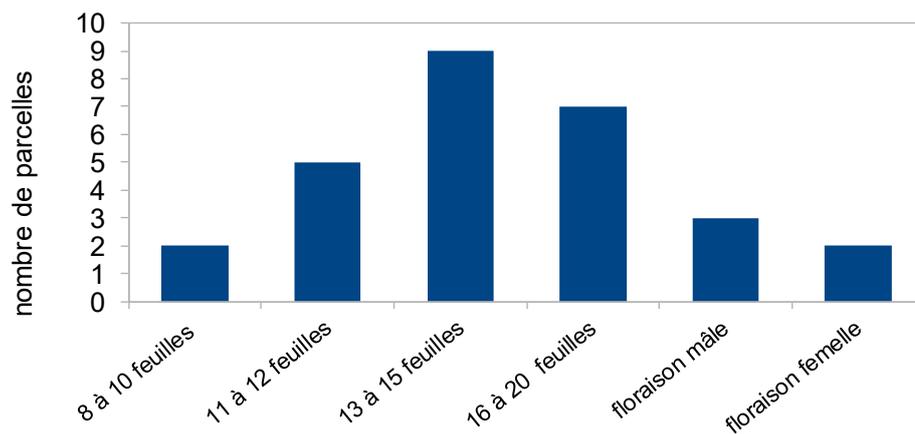


Le réseau d'observation est constitué de 28 parcelles.

Localisation des parcelles observées du 27 et 28 juin 2022.



Stade du maïs le 28 juin 2022





Les premiers semis ont atteint le stade floraison femelle.

L'épisode pluvieux du 21 au 26 juin a été le bienvenu pour les maïs. Localement des dégâts de grêle ont pu provoquer des dégâts (dévastateurs à limites selon les zones).



Dégâts de grêle à SANTANS  
photo CA39

Estimation de l'impact de la grêle (pourcentage de pertes directes) selon le stade du maïs et pistes pour le limiter (Source : Arvalis-Institut du végétal)

Avant floraison	Quelques feuilles fendues	Feuilles les plus larges déchirées, quelques cornets fendus	Feuilles lacérées avec lambeaux de feuilles collées au sol, nombreux cornets déchirés	Feuillage très déchiqueté : feuilles les plus larges presque totalement déchirées, moins de 10 % de perte de densité	Dégâts de même type mais plus grave avec perte de densité entre 10 et 30 %	Reste très peu de système foliaire, présence de « trognons » très martelés par les grêlons, perte de densité de 30 à 50%	Ne restent que des « trognons » perte de densité 50 %
3 à 5 feuilles	0 % B	0-3 B	0-6 B	5-10 B	5-20 B	S	S
5 à 7 feuilles	0-2 B	0-5 B	5-10 B	5-15 B	10-25 B	20-50 S	40-70 S
7 à 9 feuilles	0-5 B	5-10 B	8-15 B	10-20 B	15-25 B	30-60 S	40-80 S
9 à 11 feuilles	0-5 B	8-15 B	10-20 B	15-25 B	20-35 B	40-70 S	50-90 S
11 à 13 feuilles	3-8 B et Ir	10-15 B et Ir	15-25 B et Ir	20-35 B et Ir	30-55 B et Ir Ou Ab ou S	50-80 B et Ir Ou Ab ou S	100 S ou Ab
13 à 15 feuilles	3-8 Ir	10-15 Ir	10-25 Ir	20-40 Ir	35-75 Ir ou S ou Ab	70-90 Ir ou S ou Ab	100 S ou Ab
Panicules visibles au fond du comot	3-6 -	8-12 Ir	10-20 Ir	20-30 Ir	40-60 Ir ou S ou Ab	70-90 Ir ou S ou Ab	90-100 S ou Ab

B : Biner dès que l'état d'humidité du sol le permet. Anticiper si possible une partie de l'apport d'azote à ce moment.

Ir : Faire évoluer les tours d'eau en augmentant ceci et diminuant les doses par apport, surveiller les ravageurs (cicadelles, cirphis notamment).

S : Un resemis serait à envisager si possible (selon date), sinon procéder en combinant B puis Ir.

Ab : Abandon de la culture (si pas d'assurance grêle).

Important : attendre plusieurs jours pour évaluer les dégâts et juger de l'état sanitaire des plantes. Des champignons peuvent se développer au niveau des impacts des grêlons. Leur développement est fortement dépendant des conditions climatiques dans les jours suivants.



**Ravageurs**

**Pucerons**

Présence toujours faible. Pas de risque à ce jour.



Quelques individus ailés sont souvent observés (1 à 10 pucerons/plante – essentiellement des *Sitobion avenae*, toujours bien en dessous des seuils de nuisibilité).

Les auxiliaires présents (notamment des chrysopes et hémérobès) maîtrisent ces faibles populations.

Rappel de la nuisibilité des pucerons sur le maïs (variable selon les espèces)

RAVAGEURS	PERIODE DE SENSIBILITE	SEUIL INDICATIF DE NUISIBILITE
<b>Pucerons <i>Metopolophium</i></b>	3 à 10 feuilles.	5 pucerons / plante avant 3-4 feuilles. 10 pucerons / plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons / plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/ plante après 8-10 feuilles.
<b>Pucerons <i>Sitobion</i></b>	3 à 10 feuilles. Début juillet/début août	500 pucerons / plante (avec de nombreux ailés). Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi.
<b>Pucerons <i>Rhopalosiphum</i></b>	Début juillet/début août	– Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution. – Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5 % des panicules portent des colonies.

Identifier les différents pucerons présents sus maïs

***METOPOLOPHIUM DIRRHODUM***  
(PUCERONS VERTS)



**Taille :** environ 2 mm.  
**Couleur :** Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.  
Cornicules et antennes claires.

***SITOBION AVENAE***



**Taille :** environ 2 mm.  
**Couleur :** variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).  
Cornicules et antennes noires.

***RHOPALOSIPHUM PADI***



**Taille :** environ 2 mm.  
**Forme :** globuleuse.  
**Couleur :** Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.



**Pyrale : le vol en progression (à la fois en sites concernés et nombre d'individus)**

Sur les 26 pièges mis en place et relevés cette semaine, 17 ont piégés des pyrales.

Par rapport à la semaine précédente, le nombre de sites avec des piégeages progresse avec des captures en augmentation.

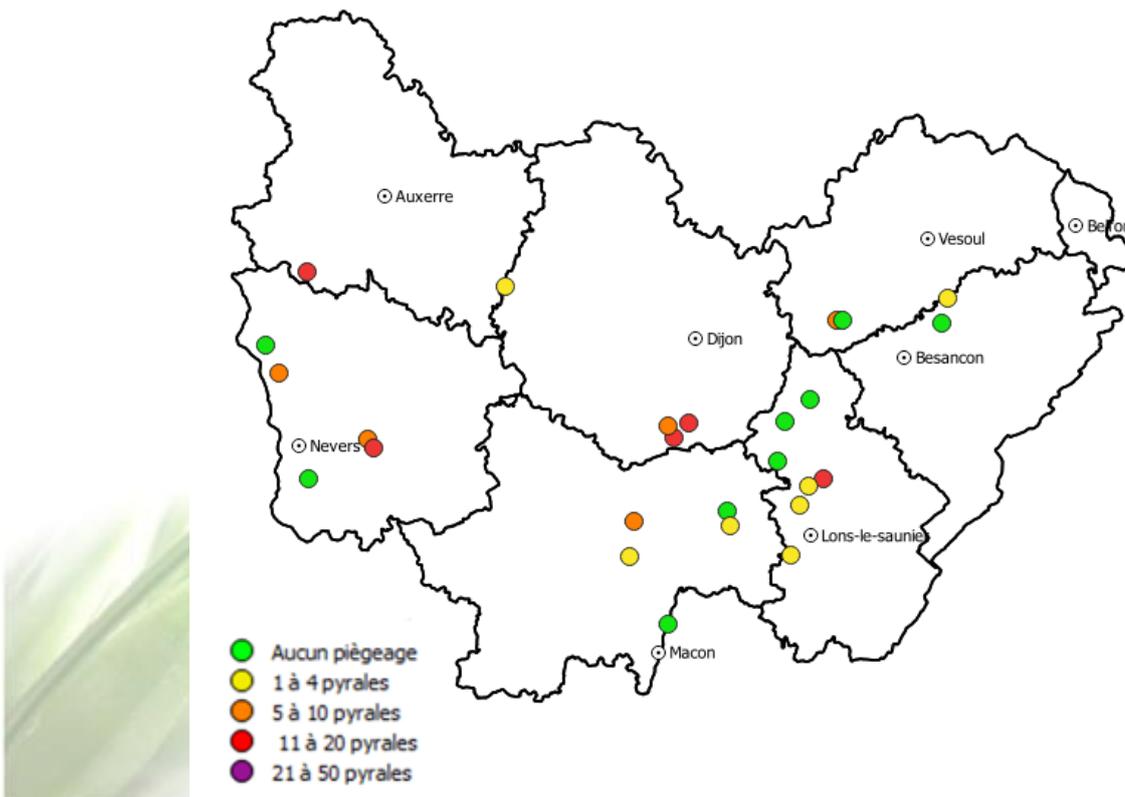
Cette progression indique l'engagement net du vol des monovoltines.

Les observations de pontes sont limitées. Quelques larves sont visibles au stade « baladeur ».



Ponte de pyrale - photo CA39

**Carte des captures de pyrales relevées le 27 et 28 juin 2022**



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 34 du 28 06 2022

Commune	Département	Nombre de pyrales adultes piégées					
		23 mai	30 mai	8 juin	14 juin	21 juin	28 juin
ARGILLY	Côte d'or	0	0	0	0	3	14
RUFFEY-LES-BEAUNE	Côte d'or	1	4	1	8	5	15
RUFFEY-LES-BEAUNE	Côte d'or	-	2	1	4	2	9
EPOISSE	Côte d'or	-	-	-	-	-	1
POULLIGNEY-LUSAN	Doubs	-	-	-	0	0	0
OLLANS	Doubs	-	-	0	0	0	4
ORCHAMPS	Jura	0	0	-	-	-	-
GEVRY	Jura	0	0	-	0	2	0
ROCHEFORT-SUR-NENON	Jura	0	0	1	0	0	0
SANTANS	Jura	0	0	0	2	1	1
ASNANS-BEAUVOISIN	Jura	0	4	2	1	5	0
BRAINANS	Jura	0	0	0	0	0	17
LOMBARD	Jura	0	0	0	1	1	2
SELLIERES	Jura	0	1	0	2	0	2
VINCELLES	Jura	1	9	15	0	4	3
SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN	Nièvre	0	0	-	-	3	0
BILLY-CHEVANNES	Nièvre	-	-	-	-	1	5
ANLEZY	Nièvre	-	-	-	-	0	16
SAINT-PARIZE-LE-CHATEL	Nièvre	0	0	-	-	-	0
VARENNES-LES-NARCY	Nièvre	0	0	-	-	2	5
CUGNEY	Haute-Saône	2	2	3	6	4	7
CUGNEY	Haute-Saône	0	0	1	0	1	0
VELESMES-ECHEVANNE	Haute-Saône	0	0	0	0	0	-
VALEROIS-LE-BOIS	Haute-Saône	-	0	0	0	1	-
BAUDRIERES	Saône-et-Loire	0	-	3	5	-	-
DEVROUZE	Saône-et-Loire	-	-	-	-	0	0
SENOZAN	Saône-et-Loire	0	0	0	0	0	0
LAIVES	Saône-et-Loire	1	8	4	3	-	-
MONTPONT-EN-BRESSE	Saône-et-Loire	2	8	4	9	8	-
PIERRE DE BRESSE	Saône-et-Loire	-	0	0	3	0	-
ROSEY	Saône-et-Loire	-	-	10	3	18	10
SIMARD	Saône-et-Loire	-	-	-	0	1	2
SANTILLY	Saône-et-Loire	-	1	-	0	0	3
VERDUN-SUR-LE-DOUBS	Saône-et-Loire	0	2	-	-	0	-
PERCEY	Yonne	2	4	0	8	6	-
MONTACHER-VILLEGARDIN	Yonne	11	1	17	2	20	-
SENS	Yonne	-	0	-	1	0	-
TREIGNY	Yonne	-	-	-	5	12	12
Moyenne de piégeage par site		0,8	1.6	2.7	2.2	3.0	4.9

Le cycle des pyrales est conditionné principalement par les sommes de températures (base 10 °C).  
L'année 2022 est une des plus chaudes enregistrée du niveau des records de 2003 et 2007.



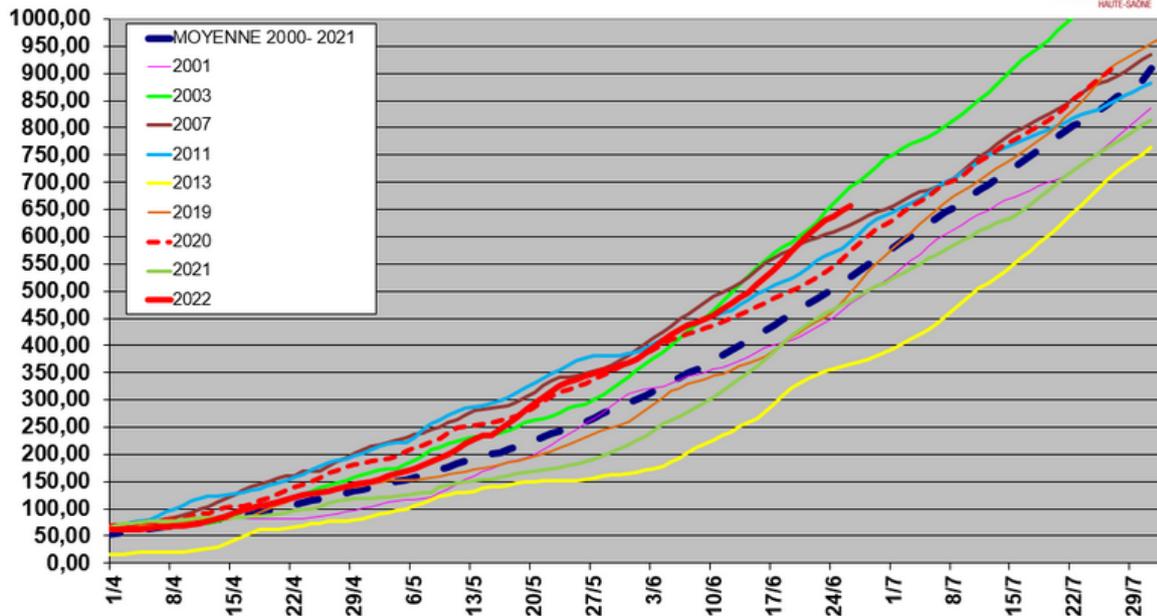
# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 34 du 28 06 2022

Somme des températures base 10 (données Météo France)  
Station TAVAUX - Modèle PYRABAC



Historiquement les pyrales observées en Bourgogne-Franche-Comté sont de race monovoltine (1 génération par an). Avec le réchauffement climatique, la race plurivoltine (2 générations par an) remonte petit à petit au nord et s'observe jusqu'en Haute-Saône.

Les premières larves de race plurivoltine sont observées depuis fin mai. Le vol des papillons de la race monovoltine s'est engagé depuis la semaine dernière et les pontes ont débuté.

L'année chaude et précoce est plutôt favorable à la pyrale, cependant les niveaux de pontes restent plutôt modestes par rapport à l'année 2020.

Le vol de la seconde génération des individus plurivoltins pourrait débuter dès le 20 juillet (15 jours à 3 semaines plus tôt qu'une année normale) si l'année reste chaude. En cas de récolte tardive, la pyrale de seconde génération pourrait être nuisible notamment sur les épis.

### Lutte contre la pyrale

**Sur les parcelles non protégées avec des trichogrammes**, les autres moyens de lutte (utiliser en priorité des produits de biocontrôle) visent à contrôler les larves au stade baladeur. Lorsque les larves ont pénétré dans la plante, il n'existe plus de moyens de lutte efficace.



Avec les 2 types de races, le positionnement idéal des interventions est de plus en plus difficile à estimer. C'est une affaire de compromis pour intervenir au moment où sont présent le maximum de larves au stade baladeur.

Le piégeage de papillons a augmenté depuis une semaine. Le risque est élevé cette semaine sur l'ensemble de la région dans les zones à risque.



**Attention** les applications de pyréthrinoïdes liquides détruisent les auxiliaires présents et risquent de favoriser par la suite le développement des pucerons. Privilégier des familles chimiques moins à risque.

### Autres ravageurs

La présence de cicadelles est encore signalée sur 2 parcelles du réseau, sans nuisibilité.

Le réseau de piégeage de la chrysomèle du maïs (30 parcelles) est en train d'être mis en place.



*Chrysomèle du maïs (adulte)*

*Photo CA71*



*Piège à chrysomèle du maïs*

*Photo CA71*



## Adventices

La présence de *Datura* est de plus en plus signalée dans notre région.

Cette dicotylédone contient des alcaloïdes très toxiques pour l'homme comme pour l'animal. La vigilance est primordiale, y compris dans les zones encore peu touchées, pour éviter sa propagation :

- Ne pas donner d'ensilage contaminé aux animaux.
- Surveiller les bords des parcelles, les fossés, les passages d'enrouleurs.
- Ne surtout pas laisser monter à graine les daturas.
- Arracher les daturas manuellement en portant des gants (car la plante entière est toxique), en prenant soin de sortir les plantes de la parcelle.
- Lors de la récolte commencer par les parcelles les moins infestées si possible, pour ne pas répandre d'éventuelles graines dans le reste des parcelles de l'exploitation.

Plus d'infos : <https://www.arvalis-infos.fr/eviter-a-tout-prix-le-datura-dans-les-ma-s-@/view-32522-arvarticle.html>



*Datura* Photo - CA71



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 34 du 28 06 2022



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"*

Avec la participation financière de :

